



Déclaration préalable Unsa éducation

CTSD du 4 avril 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTSD se tient dans un contexte de changement de gouvernement et de Ministre. Pour l'Unsa éducation, l'engagement de la priorité à l'éducation doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis lors de la campagne de 2012.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, de multiples chantiers ont été ouverts et doivent impérativement aboutir. Étroitement liés à la Refondation, ils déclinent aussi bien des mesures éducatives et pédagogiques que de nécessaires évolutions des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

La définition du socle commun et sa déclinaison dans les futurs programmes seront des indicateurs majeurs de la volonté de réformer l'École de la République dans le sens de plus de justice sociale.

Simultanément, le temps des personnels doit s'imposer. Pour l'Unsa éducation, confiance, reconnaissance, respect et autonomie pédagogique doivent être au rendez-vous sur le terrain. L'ensemble des discussions entamées sur les missions et les conditions de travail doivent maintenant se concrétiser. Ce sont l'engagement et les attentes des 800 000 enseignants et CPE qui doivent être reconnus.

Concernant la carte scolaire dans les Landes, force est de constater que la priorité à l'école primaire ne se traduit pas dans les 8 malheureuses créations d'emploi.

Nous sommes confrontés à un problème récurrent : le poids démographique considérable de la métropole régionale Bordeaux (25% de la population de la région) conjugué avec un département de Gironde sous-doté entraîne que la quasi-totalité de la dotation académique d'emplois est attribué à ce département.

Les Landes, département rural, sous-dotées également s'en trouvent fortement lésées.

Il est indispensable que le Ministère traite enfin ce problème.

Pourtant, il est primordial de mettre en œuvre la scolarisation des moins de trois ans, développer le « plus de maître que de classes », porter l'effort sur l'éducation prioritaire, améliorer le remplacement, retrouver quelques moyens pour la formation continue tout en poursuivant la reconstruction de la formation initiale.

Au lieu de cela, vous nous présentez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, une carte scolaire aux choix plus que discutables.

Alors que nous n'avons pas les moyens d'assurer le minimum (un enseignant devant chaque classe, l'aide aux élèves en difficulté, des scolarisations d'enfants handicapés dans des conditions acceptables), vous continuez à développer la langue régionale sans aucune réflexion et aucun projet porté par les enseignants et partenaires locaux.

Si l'on ne peut vous reprocher le manque de moyens que nous dénonçons, les choix locaux sont de votre responsabilité.

L'Unsa éducation appelle à un peu de bon sens dans le contexte difficile que nous vivons.